

# Communiqué pour diffusion immédiate

Québec, le 15 novembre 1999-Le Comité ZIP (Zone d'intervention prioritaire) de Québec et Chaudière-Appalaches, organisme de concertation et de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent dans la région, a tenu avec succès la consultation "Un fleuve de nature et de culture" de la population riveraine du tronçon du fleuve s'étendant de Saint-Augustin à Grondines. De nombreux intervenants se sont donnés rendez-vous à Deschambault cette fin de semaine, le samedi 13 novembre 1999, afin de prendre connaissance et ce, pour la première fois, du bilan environnemental du fleuve dans leur localité et se prononcer sur leur priorités. Ces priorités vont servir à élaborer, au cours des deux prochaines années, avec les intervenants du milieu, un plan d'action PARE. Le Comité ZIP tiendra une autre consultation le samedi prochain le 20 novembre, à Ste-Croix pour la population riveraine du tronçon du fleuve de St-Nicolas à Sainte-Émmélie.

Voici les sept priorités les plus populaires choisies en ateliers (priorité 1, la plus populaire):

## **Atelier 1: Protection et mise en valeur des habitats de la faune et de la flore**

- 1- Produire des outils de sensibilisation (cartes) sur l'habitat, la végétation et la faune des milieux riverains
- 2- Accompagner, supporter et aider les initiatives de la municipalité de Saint-Augustin et de la Fondation du patrimoine naturel dans le projet de conservation et de mise en valeur de la baie de Saint-Augustin
- 3- Établir un partenariat avec les écoles vertes du comté pour la réalisation d'activités de sensibilisation à la faune et de la flore des milieux humides
- 4- Valoriser l'acquisition des connaissances afin de protéger les habitats de l'éperlan et de l'esturgeon noir
- 5- Donner un statut de protection à la batture des Écureuils
- 6- Articuler les initiatives futures en matière de protection et d'éducation à la faune et à la flore autour des actions déjà présentes dans le milieu
- 7- Exiger des armateurs et des pilotes qu'ils réduisent la navigation et la vitesse lors des grandes marées du printemps entre Québec et Deschaillons (Appliqué par Transport Canada)

## **Atelier 2: Amélioration de la qualité des eaux et de la santé humaine**

- 1- Vulgariser, informer et sensibiliser sur tous les aspects touchant l'assainissement et la santé humaine
- 2- Protéger les berges, bandes riveraines et revitaliser celles dégradées en commençant par les terres agricoles
- 3- Éliminer les égouts sanitaires en particulier dans le fleuve et ses effluents
- 4- Favoriser des actions pour rendre la baignade sécuritaire du point de vue de la santé humaine (éliminer les bactéries) et voir aux possibilités pour que les citoyens puissent effectuer eux-même des tests de l'eau

- 5- Statuer sur le programme d'assainissement des eaux pour la région et faire des pressions pour son achèvement
- 6- Nettoyer les berges dans le secteur de Grondines
- 7- Sensibiliser la population en renforçant les moyens de communication

### **Atelier 3: Mise en valeur des usages et accès au fleuve**

- 1- Développer et adopter un plan directeur pour un parc linéaire riverain Grondines-Saint-Augustin
- 2- Aménager, protéger le milieu naturel de la Baie de Saint-Augustin, valoriser son patrimoine historique et mettre l'accent sur l'éducation de la population
- 3- Développer un parc riverain de part et d'autre du quai de Portneuf intégrant une halte cyclable et une tour d'observation d'oiseaux
- 4- Développer un concept de circuit sur le Chemin-du-Roy intégrant la piste cyclable le circuit historique et le corridor fluvial.
- 5- Maintenir une frange riveraine boisée entre Grondines et Saint-Augustin.
- 6- Mettre une signalisation adéquate et économique des accès du fleuve et dresser un inventaire cartographique de tous ces accès et le diffuser auprès de la population.
- 7- Établir un lien Nord-Sud entre les rives du Saint-Laurent à des fins récréotouristiques.

### **Atelier 4: Protection et mise en valeur des paysages naturels et bâti**

- 1- Développer un projet éducatif au sujet du patrimoine naturel auprès de la population et des écoles
- 2- Mettre en valeur l'Île Richelieu incluant le phare
- 3- Dresser un inventaire des paysages naturels et bâtis dans le but de développer des critères et des outils d'évaluation
- 4- Réimplanter la traverse Deschambault-Lotbinière
- 5- Identifier, mettre en valeur et protéger les tronçons regroupant les bâtiments patrimoniaux d'intérêt, des paysages intéressants sur le tracé du chemin du Roy
- 6- Créer un réseau d'attraites et d'activités particuliers pour l'ensemble des municipalités riveraines
- 7- Renforcer la réglementation pour protéger le patrimoine bâti

-30-

#### **Pour informations:**

Hamida Hassein-Bey, coordonnatrice

Comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches  
(418) 522-8080; Téléc: (418) 522-4664; Courriel: zipquebec@clic.net